

106558 - Un sacrifice pour l'auteur d'un pèlerinage mineur

La question

J'ai lu dans certains livres de droit musulman qu'il est institué que l'auteur d'un pèlerinage mineur fasse un sacrifice après son pèlerinage, y a-t-il là une pratique prophétique tombée en désuétude?

La réponse détaillée

Louanges à Allah

«Cette pratique fait partie des sunnas tombées en désuétude. Mais il ne s'agissait pas d'acheter un mouton et de le sacrifier après le pèlerinage. La pratique consistait à venir de son pays, ou du lieu à partir duquel on doit entrer en état de sacralisation , ou d'un endroit limitrophe du territoire sacré avec un mouton. On appelait ça: conduire son sacrifice. Egorger un mouton acheté sur place après la pèlerinage n' a rien à voir avec la Sunna.»